

Les effets des programmes d'encouragement à l'élevage sur la production des ovins et des caprins au Maroc

Chiche J.

in

Rubino R. (ed.), Morand-Fehr P. (ed.).
Production systems and product quality in sheep and goats

Zaragoza : CIHEAM
Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens; n. 46

2001
pages 55-64

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=1600112>

To cite this article / Pour citer cet article

Chiche J. **Les effets des programmes d'encouragement à l'élevage sur la production des ovins et des caprins au Maroc.** In : Rubino R. (ed.), Morand-Fehr P. (ed.). *Production systems and product quality in sheep and goats* . Zaragoza : CIHEAM, 2001. p. 55-64 (Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens; n. 46)



<http://www.ciheam.org/>
<http://om.ciheam.org/>

Les effets des programmes d'encouragement à l'élevage sur la production des ovins et des caprins au Maroc

J. Chiche

Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II,
BP 6202, Rabat-Instituts, Maroc

RESUME – Au Maghreb, les actions d'encouragement à l'intensification de l'élevage pour la satisfaction des besoins en protéines ont favorisé la constitution de fortunes sur la création d'entreprises d'élevage intensif, essentiellement de bovins pour le lait et de volaille, à la productivité relativement élevée. Mais à l'échelle des régions, surtout au Maroc, se maintiennent des systèmes d'élevage paysans fondés sur la demande locale et la collecte par les marchands de bétail et dont le niveau de production continue de dépendre de la variation des effectifs animaux. Et, partout, les aménagements menés sur les parcours restent ponctuels soixante ans après le début des interventions. L'élevage se maintient en grande partie sur la subvention de presque toutes ses opérations. L'intégration des économies maghrébines au marché international oblige à des reconversions, spécialisation entre des régions d'élevage naisseur et des régions d'engraissement, promotion de produits valorisant les systèmes locaux. Les Etats sont-ils prêts à assumer une part des coûts financiers, économiques, sociaux et écologiques de ces réformes ? Par ailleurs, l'imposition de normes de qualité visant une plus forte rémunération, ne comporte-t-elle pas le risque d'exclure la grande masse des consommateurs au pouvoir d'achat faible et de marginaliser la petite production, donc de rompre un équilibre qui permet une progression lente.

Mots-clés : Petits ruminants, Maghreb, systèmes d'élevage, mondialisation de l'économie, intensification, valorisation, qualité.

SUMMARY – "Effects of farming enhancing programmes on sheep and goat production in Morocco". In North Africa, the programmes to support animal breeding intensification in order to satisfy protein consumption opened opportunities for building fortunes by settling intensive high productivity livestock firms, especially in the dairy and poultry sectors. Meanwhile, on a regional scale, mainly in Morocco, small farm livestock systems focused on local markets and wholesalers demand, whose production still depends on flock size. On the other hand, 60 years after they were initiated, range management realizations remain limited. Livestock business is mainly working on subsidies from the government for most activities. The integration of North African economies into the global market requires new ways, especially, the specialization between breeding and feeding areas and the promotion of products that can add value to local systems. The first point is if governments are ready to ensure part of the financial, economic, social and environmental costs of these reforms. In addition, fixing quality standards in order to increase product value, could result in the exclusion of the mass of low-income consumers and the marginalization of small scale production, thus breaking a balance that allows a slow increase.

Key words: Small ruminants, Maghreb, livestock systems, globalization, intensification, valorization, quality.

Dans les trois pays du Maghreb, l'élevage est pratiqué par la quasi-totalité des foyers ruraux, donc par plus d'un tiers des foyers tunisiens, la moitié des foyers marocains, trois quart des foyers algériens. Il constitue 26% du produit intérieur brut agricole du Maroc, 30% de celui de la Tunisie, 50% de celui de l'Algérie. La majorité des ovins et des caprins, 48% en Algérie, 62% en Tunisie, 75% au Maroc, et la quasi-totalité des camélidés sont conduits selon des systèmes pastoraux (Banque Mondiale, 1995). La plus grande partie du reste du cheptel de petits ruminants et de bovins sont élevés selon des systèmes intégrant cultures annuelles et production animale. L'élevage stabulé intéresse de faibles effectifs d'ovins et de caprins, un nombre plus important de bovins (le tiers au Maroc).

Jusqu'au milieu du XX^{ème} siècle, la situation de la région sur la bordure nord de la zone aride saharienne a donné la première place à l'élevage pastoral. Le souci d'augmenter la part des protéines dans l'alimentation, devenu central autour de 1960, a conduit les responsables politiques à concevoir des programmes de développement de l'élevage qui mettent en question les systèmes extensifs et les animaux rustiques. A la fin du siècle, le projet d'intégration à un marché unique de tous les secteurs de toutes les économies aggrave le risque de ruine d'une grande part de la population des pays où l'élevage pastoral est le plus adapté.

A partir d'une rétrospective des effets des programmes d'intervention sur l'élevage dans les trois pays du Maghreb (en étudiant de plus près la situation du Maroc), la réponse aux questions de l'avenir de la production et de la consommation animale apparaît difficile.

Les programmes de développement de l'élevage privilégient l'intensification

Dans l'ensemble, les normes guidant les programmes de développement de l'élevage participent toutes de l'augmentation des performances animales. Cela peut être attribué autant au souci de satisfaire une demande alimentaire croissante qu'à la logique même des concepteurs et des investisseurs potentiels. Cependant, les actions sont toujours menées parallèlement dans deux domaines, l'élevage fondé sur l'agriculture et l'industrie et l'élevage pastoral. Par ailleurs, des différences marquent les calendriers et les options des politiques des trois pays.

Algérie et Tunisie : Le développement de l'élevage a suivi celui des secteurs non agricoles

En Algérie et en Tunisie, pendant une première période, qui a suivi la proclamation des indépendances, les efforts des Etats ont porté sur l'égalisation de la distribution des ressources (terre, intrants). En fait, dans ces deux pays, pendant que les interventions dans l'agriculture privilégiaient la réforme des statuts fonciers en faveur des régimes étatique et coopératif, les options principales du développement économique portaient sur d'autres secteurs, hydrocarbures en Algérie, tourisme et industries en Tunisie. L'importation assurait l'approvisionnement en produits alimentaires protéines de base, lait, viande de bœuf, etc. L'investissement dans l'élevage, puis dans l'agriculture, fortement intégrés au marché, encouragé par des interventions sur les prix, le crédit, le commerce, n'a pris son essor qu'à la fin des années soixante dix, quand le développement des secteurs non agricoles a eu un effet sensible d'entraînement sur la consommation. Les initiatives engagées à partir de ce moment n'ont eu que des résultats limités en Algérie, tandis que la Tunisie voyait s'implanter des entreprises privées de production et de transformation de volaille et de lait et, dans la foulée, de viande.

Les programmes de développement pastoral menés parallèlement dans les deux pays ont eux aussi bénéficié de la subvention à l'importation d'aliments de bétail concentrés et de matériel de transport, mais ils ont plus porté sur les aménagements (plantation d'arbustes fourrageurs, équipement en points d'eau) que sur la gestion des systèmes et des ressources. En Tunisie, ils sont restés ponctuels ou ont été intégrés à des programmes de développement régional, notamment le projet de la Tunisie Centrale. En Algérie, ils ont été étendus à toute la zone steppique et confiés à une institution spécifique de coordination, le Haut Commissariat au Développement de la Steppe, créé en 1981.

Au Maroc les filières de l'agriculture et de l'élevage ont très tôt été encouragées

Au Maroc, toutes les branches de l'agriculture ont été au centre des programmes étatiques de développement dès la proclamation de l'indépendance. La première intervention, l'Opération Labour, a porté sur l'extension de la mise en culture. Des actions de développement de l'élevage ont très tôt été entreprises, la plus notable étant l'initiation des éleveurs à la complémentation de l'alimentation de leurs animaux, en particulier des ovins, lancée en 1962.

A partir des années soixante, l'accent a été mis sur l'intensification

Les premières initiatives d'encouragement de l'élevage ont été guidées par le souci de satisfaire les besoins à partir de la production nationale, d'augmenter le niveau de la consommation, de valoriser la production agricole, de développer des activités créatrices d'emploi. La démarche d'intensification et de filière suivie dans ce but a fait s'enchaîner ou se mener simultanément des plans "lait", "volaille", "fourrage", "viande rouge", dont un volet, le plan moutonnier, a été décidé en liaison avec la création de l'ANOC.

Les principaux moyens mis en œuvre ont été l'incitation à l'extension des cultures fourragères, qui n'a pas donné les résultats escomptés, la subvention des investissements, l'importation

d'animaux de races hautement productives et d'aliments de bétail, la subvention des aliments pour le bétail, de la mécanisation, de l'agriculture et du transport.

A partir des années soixante dix l'amélioration pastorale et l'intensification sont menées parallèlement

A partir des années soixante dix, cependant que se poursuivaient cette politique d'intensification, des actions d'amélioration de l'élevage extensif ont été entamées par les services publics avec l'aménagement des terres de parcours et la conception de programmes de restructuration de l'élevage pastoral. La mise en défens de quartiers de pâturage, la sélection et l'amélioration génétique des animaux, l'incitation à la conduite de troupeaux plus petits et plus productifs ont été mis au service de deux objectifs centraux, améliorer les conditions de vie et de production de populations marginales et assurer un équilibre entre l'exploitation et la dynamique des écosystèmes.

Les résultats de ces programmes sont inégaux et mitigés

Les différences entre les options des trois Etats ont joué sur la diversification des situations économiques, techniques et nutritionnelles dans les trois pays. Deux effets sont toutefois communs à toute la région, d'une part la plus grande rapidité de la croissance de la consommation par rapport à celle de la production, bien qu'elles aient toutes deux connu une augmentation globale, d'autre part le fait que l'amélioration du niveau de la consommation de viande ait résulté principalement de l'importance prise par l'aviculture.

Les actions ont eu plus d'effets sur la volaille et les bovins que sur les petits ruminants

L'essentiel de la consommation de lait est assuré par l'élevage de bovins et les importations

La production de lait a connu des cours différents selon les pays. En Algérie, l'importation de lait en poudre reste vitale malgré l'installation d'élevages laitiers autour des grandes villes. En Tunisie, la production a doublé entre 1975 et 1993, même alors que les effectifs des bovins étaient en légère diminution. Entre 1980 et 1990, bien que la consommation ait crû de 8%, les importations d'animaux ont pu être réduites. L'essentiel de la production est cependant assuré par les étables à vaches, qui fournissaient déjà 78% du lait en 1969 et 93% dès 1986. La part du lait de chèvre est passée de 38% en 1952 à 4,4% en 1986, celle du lait de brebis fluctue avec un maximum de 5%. Au Maroc, on retrouve la même dominance du lait de vache qui constituait 88% de la production en 1960 et 64 pour dépasser 95% aujourd'hui. Cependant, l'augmentation de la production y a été parallèle à celle de la consommation, qui reste ainsi déficitaire : de 1960 à 1964 la production s'élevait à 560 millions de litres en moyenne et couvrait 69,4% des besoins ; en 1996, bien qu'elle ait atteint 850 millions de litres, elle ne satisfait toujours que trois quarts des besoins (AAIPA, 1999).

L'augmentation de la consommation de viande repose sur l'aviculture

Le niveau de consommation, qui reflète le degré de satisfaction des besoins, reste toutefois le meilleur outil de mesure des tendances et des orientations de la production. Dépassant aujourd'hui partout 15 kg par habitant par an (Banque Mondiale, op. cit.; AAIPA, op. cit.), elle est passée en Algérie de 10,2 kg en 1970 à 19 kg ; au Maroc de 13,8 en 1960 à 19 kg ; en Tunisie de 12,3 kg en 1970 à plus de 16,8 kg. C'est la volaille qui en constitue la plus grande part, en Algérie 39,5% après avoir été de 4,8% en 1970 et de 27,5% en 1980 ; en Tunisie plus de 55% (10 kg), en passant par 1,8 kg (14,6%) en 1970, 3,5 kg en 1976, 5,7 kg (36,3%) en 1980, 5,9 kg (35%) en 1992 ; au Maroc 42%, alors qu'elle n'était que de 9,4% en 1960.

La consommation de viande rouge reste quant à elle à un niveau assez constant et du même ordre dans les trois pays. Elle n'a en fait relativement augmenté qu'en Algérie, passant de 9,8 kg/hab./an en 1970 à plus de 11,5 kg. En Tunisie, elle s'est maintenue entre 10 et 11 kg/hab./an et au Maroc elle reste égale à 11 kg/hab./an depuis quarante ans.

La part des petits ruminants est nettement différente dans la production et la consommation de chaque pays. En Algérie, bien qu'elle soit inférieure à son niveau de 1970, où elle était de 89%, les ovins assurant 51% de la consommation et les caprins près de 38%, elle est toujours de 60%, l'apport des ovins à la consommation de viande rouge, égal à 58%, ayant même notablement augmenté, ce qui compense la diminution de la part des caprins, réduite à 3,5%. En Tunisie, son évolution connaît des fluctuations, les ovins pouvant constituer 40,4% (1992), 44,8% (1970) ou 51% (1980) de l'alimentation et les caprins, 7% (1992), 4% (1970) ou 2% (1980) selon l'année. Quant au Maroc, la part des ovins dans la consommation de viande rouge y varie entre 29 et 36% d'une année à l'autre tandis que celle de viande de caprin y diminue régulièrement (12,6% en 1970, 7,3% en 1992).

Par ailleurs, au Maroc, les progrès des industries du froid, fortement encouragées par des initiatives gouvernementales, ont donné un essor remarquable à une consommation de poisson limitée jusqu'à la fin des années quatre vingt aux environs des villes côtières, aujourd'hui généralisée à toutes les petites villes où se tiennent des marchés hebdomadaires fréquentés par les paysans et les éleveurs, sédentaires comme nomades.

Les effets des programmes sont en deçà des prévisions

La productivité animale reste faible

L'irrégularité de la production animale et l'impossibilité d'atteindre des hauts niveaux de productivité dans des conditions climatiques et économiques incertaines ont été confirmées et vérifiées au cours des dernières décennies. Le niveau de production des bovins de races hautement productives importés lui-même reste en deçà de leur potentiel génétique. De plus, l'importation de ces bovins particulièrement coûteux se poursuit toujours, trente ans après le lancement des programmes d'amélioration génétique posant encore une fois le problème du choix de privilégier la productivité ou la rusticité qui anime la controverse entre zootechniciens depuis les débuts de la recherche sur l'amélioration de l'élevage et qui s'est posée en Afrique du Nord dès les premières décennies du XX^{ème} siècle, quand ont commencé les importations de bovins, d'ovins et de caprins dues surtout à l'initiative de colons, tandis que les services techniques gouvernementaux prônaient la conservation et l'amélioration des races locales en même temps que la protection des sols et des pâturages (Chiche, 1999).

Les aménagements pastoraux sont difficiles à mettre en pratique

Les aménagements menés sur les parcours restent ponctuels soixante ans après le début d'interventions qui se poursuivent régulièrement. Les statistiques mettent partout en évidence une diminution de la part des pâturages dans l'alimentation animale. Mais cet allègement de la charge tient plus à l'apport de compléments en aliments concentrés à des effectifs inchangés, voire stabilisés, et à l'extension des mises en culture qu'au raisonnement de la gestion de l'utilisation de l'espace respectant des mises en repos strictes, et, surtout, la réduction de la taille des troupeaux, conforme aux prescriptions des concepteurs des programmes.

Trois catégories socio-économiques d'éleveurs se sont nettement individualisées

Les programmes ont favorisé la création et la consolidation de fortunes dans l'élevage intensif

Les politiques d'encouragement de la production animale ont favorisé l'apparition et l'installation de grandes entreprises d'élevage intensif de bovins pour la production de lait et de viande, et d'ateliers de production et de transformation de volaille, au Maroc essentiellement de poulet de chair et d'œufs, très secondairement de canard, en Tunisie principalement de dinde et, par la suite, de poulet. Dès 1984, l'aviculture tunisienne était exclusivement industrielle.

L'intensification de l'élevage des ovins a eu moins d'ampleur. Au Maroc, elle a été le fait d'individus isolés ou groupés dans l'ANOC. Dans les plaines atlantiques moyennes, elle est fondée sur le croisement industriel entre des races marocaines rustiques et des races à viande européennes, entamé dès les débuts du siècle et auquel l'ANOC a donné un renouveau. En général, les promoteurs de ce type d'élevage ont d'autres activités, dont la production de lait ou

l'embouche de taurillons. Dans les oasis, l'incitation financière à la modernisation et l'encadrement technique de l'élevage (sélection des animaux, amélioration de la ration alimentaire, etc.) ont en particulier aidé au passage d'un petit troupeau domestique de deux ou trois brebis *demman* à des effectifs pouvant atteindre plus de quatre cent têtes. La valorisation de la prolificité de cette race a cependant été difficile. L'augmentation des besoins en aliments de bétail nécessitée par l'extension des bergeries et les possibilités réduites de commercialisation et de jeu sur les prix imposées par les conditions du marché ont en effet sévèrement limité la création de ces grandes étables de *demman* et même amené des éleveurs à abandonner l'expérience. En Tunisie, l'installation d'une industrie du fromage, aussi bien de vache que de brebis, selon des procédés locaux traditionnels ou sous contrat et sous licence avec des entreprises d'autres pays, notamment pour la fabrication de Roquefort, est une initiative réussie de modernisation d'un secteur animé par une technicité et une consommation anciennes dans le Nord du pays.

L'élevage de chèvres laitières, qui a partout fait l'objet d'interventions assez nombreuses mais toujours très ponctuelles, reste quasi-expérimental et limité à quelques entreprises intégrant chèvrerie et fromagerie et travaillant pour un marché très étroit, aussi bien du fait du coût d'une activité qui ne peut être menée qu'avec des animaux, outils et produits importés et fragiles que de la rareté de la clientèle appréciant ces produits. Alors qu'en Tunisie les projets de valorisation des techniques d'élevage oasiennes par une telle activité ont été limités, au Maroc, il est toujours question de promouvoir un secteur chevrier laitier.

Autour de ces activités s'est développé un secteur de commerce et d'industries para-agricoles, intégré à l'élevage en Tunisie, plus ou moins autonome au Maroc. Dans ce pays, on dénombrait, en 1998, 45 grandes sociétés de commercialisation et d'importation de bétail, 43 d'élevage de volaille, 12 d'importation d'aliments de bétail, 19 de fabrication de produits vétérinaires, 36 d'emballage de lait dont 17 privées, qui représentent 62,5% de la capacité du pays et 19 coopératives, une partie de ces laiteries fabriquant des dérivés, essentiellement du yaourt et du fromage fondu, sous licence d'entreprises européennes.

Sur toutes ces entreprises d'élevage et de services se sont créées et renforcées des fortunes montées par des hommes d'affaires qui ont su mettre à profit l'aide au crédit, la subvention de la création d'entreprise, de l'importation d'animaux et de leur achat, de l'implantation d'unités de production d'aliments pour le bétail et de l'achat de leurs produits.

Les grands pasteurs ont renforcé leur richesse au bénéfice de soutiens

Cette expansion n'a pas uniquement touché l'élevage stabulé. La poursuite et l'extension des programmes de protection des parcours et de modification des formules d'utilisation des ressources pastorales ont elles aussi impliqué le renforcement du recours aux produits de substitution aux pâturages et aux outils modernes de gestion de l'espace, tous subventionnés. La consolidation de la richesse des grands pasteurs élevant des ovins, des caprins, des dromadaires sur les parcours montagnards, steppiques et sahariens s'est ainsi fondée sur les subventions à l'utilisation d'aliments concentré et de matériel mototracté. Ce mouvement a été particulièrement important en Algérie dès le lendemain de la proclamation de l'indépendance, au moment où des gratifications ont été attribuées aux résistants. L'ouverture des nomades sur le marché a été plus tardive, mais aussi remarquable au Maroc (entre 1980 et 1992, 54% des subventions au titre de la sauvegarde du cheptel y avaient été accordées dans l'Est, le Sud et le Centre, qui totalisaient 20% des bovins du pays, 33% des ovins, 48,5% des caprins, 86% des camelins et 20% des équins). Elle a eu beaucoup moins d'importance en Tunisie, où les initiatives ont surtout été dans le sens de l'achèvement de l'appropriation et de la mise en culture des terres, déjà très anciennement engagées.

Parallèlement, le petit élevage paysan s'est maintenu

A côté de cette production qui, s'adressant surtout à la demande des citoyens, est stimulée par la densification du réseau urbain, subsiste un grand nombre d'élevages conduits au sein de systèmes intégrant culture et production animale. Au Maroc surtout, des paysans qui tirent leurs revenus de nombreuses activités, notamment de travail salarié peu régulier tant dans les villes que dans les campagnes pratiquent toujours l'élevage de petits troupeaux de bovins, d'ovins, de caprins dont les performances sont médiocres, même après que les animaux aient été valorisés dans des petits ateliers d'engraissement de un à quatre agneaux, chevreaux ou veaux. Il s'avère que l'importance de l'élevage dans la trésorerie des familles est d'autant plus grande que l'unité

de production, et avec elle le troupeau, sont plus petits. La permanence de ce système est favorisée par la demande locale et sur la collecte par de gros commerçants qui distribuent le bétail sur toutes les places du pays, pour l'engraissement ou l'abattage.

L'élevage, notamment d'ovins et de caprins, a-t-il un avenir (cas du Maroc) ?

Les orientations de l'élevage sont diversifiées

Dans le sens de l'exigence du maintien aussi bien d'un secteur apte à couvrir une demande croissante que des populations des zones arides, deux grandes orientations qui ne s'excluent pas l'une l'autre sont proposées par les instances responsables des politiques d'élevage des petits ruminants.

La complémentarité régionale

Une première voie est la spécialisation entre régions d'élevage naisseur, où sont actuellement menés des systèmes d'élevage pastoraux, en y allégeant la charge animale sur les pâturages, et régions d'engraissement des animaux nés dans les régions d'élevage extensif. Ces régions où, à côté d'un élevage bovin intégralement ou partiellement intensif, le bétail des montagnes et de la zone aride serait ainsi valorisé, sont celles où se fait l'essentiel de la consommation.

La valorisation des produits

Plus récemment, dans le but d'améliorer la place des pays maghrébins dans le mouvement de mondialisation des marchés, les services publics ont entrepris d'encourager le développement ou la création de produits particuliers qui valoriseraient les systèmes de production locaux, qu'ils soient intensifs ou extensifs.

La tendance à l'abandon des encouragements par les Etats pose des problèmes

Après plus de trois décennies, les efforts de développement de l'élevage ont montré leurs limites. D'une part, l'ensemble de l'élevage se maintient en grande partie sur la subvention de presque toutes ses opérations. D'autre part, les systèmes intensifs étroitement liés à l'industrie internationale tendent à assurer la plus grande part de la consommation et à reléguer à une place secondaire les systèmes extensifs et les systèmes semi-intensifs locaux.

Mais cet élevage intensif serait-il toujours pratiqué si les Etats cessaient d'apporter à l'ensemble du secteur le soutien financier et fiscal dont il bénéficie fortement ? Et si l'élevage intensif perdait de son dynamisme, l'élevage extensif, notamment pastoral, retrouverait-il une place privilégiée dans la couverture de besoins devenus relativement plus importants et plus réguliers ? La question tient tant à la nécessité d'adapter des systèmes précaires à une demande stable qu'à la rémunération et à la rentabilité que pourraient trouver les producteurs, fournisseurs de services et autres opérateurs susceptibles d'y faire de nouveaux investissements dans des conditions de libéralisation totale.

Examinons ces questions à travers le cas du Maroc, où les habitudes de consommation se modernisent lentement, où les différents systèmes d'élevage ont autant d'importance et où les aides de l'état ont faiblement diminué.

Les enjeux politiques ne semblent jusqu'à nouvel ordre pas propices aux bouleversements

Au Maroc, malgré la place de premier plan prise par les perspectives d'ouverture aux importations (en particulier de viande, jusqu'ici empêchées par les tarifs douaniers) que prévoit la réglementation de l'OMC, les enjeux internationaux semblent marqués par le souci des producteurs européens et nord américains de maintenir et d'élargir le marché de leurs produits intermédiaires et des multinationales de délocaliser leurs investissements, comme en témoignent les récentes implantations et les projets en cours.

Sur le marché intérieur, le fait que la suppression des subventions, annoncée à plusieurs reprises depuis le début des années quatre vingt dix, au point que nombreux sont ceux qui la croient déjà en vigueur, n'ait pu être mise en pratique prouve la difficulté qu'il y a à apporter des changements radicaux à des systèmes sans affecter les structures qui contribuent à leur permanence, donc sans les menacer. Deux orientations se heurtent et se sous tendent ainsi à la fois, aucune ne pouvant réduire l'autre. D'une part, les hommes d'affaire marocains ont tendance, autant, si ce n'est plus, que les entrepreneurs étrangers, à n'investir que s'ils peuvent bénéficier d'avantages financiers et fiscaux. D'autre part, les exigences de paix sociale, qui semblent pouvoir être ignorées dans certains pays, mais qui apparaissent au centre des politiques de la totalité des pays méditerranéens, obligent à ne pas prendre de mesures qui comporteraient le risque de rompre les équilibres régionaux et sociaux. Cette préoccupation permet la survie des systèmes paysans qui alimentent la consommation et les revenus des populations dotées de faibles moyens et d'un pouvoir d'achat bas.

Le pouvoir d'achat conditionne toujours fortement les choix des consommateurs

Une enquête auprès de consommateurs de viande a montré que les déclarations de préférence et de valorisation d'une espèce plutôt qu'une autre et, pour les ovins, des races particulières, sont fondées sur des normes liées à l'éducation, à la culture, à la région d'origine ou de résidence et à l'époque, les considérations d'hygiène, de poids, de conformation pesant peu dans les décisions. L'hygiène, santé, salubrité, propreté des manipulations, ne sont prises en considération que par une partie des citadins, qui ont des conceptions plus élaborées, un accès à l'information, une capacité à la comprendre meilleurs. Le poids et la conformation, ne sont, lors des achats de bêtes sur pied, pas ignorés mais intégrés dans une appréciation qualitative à la main et à l'œil, d'animaux vendus par lots où sont mêlées des bêtes de qualités diverses, belles, médiocres et chétives, réformées, malades, etc. ; la vente au poids ne se fait que sur des marchés particuliers, vente à la ferme par des entreprises semi-étatiques, ou délibérément modernes, etc. le contrôle des prix par l'autorité administrative, selon l'espèce, l'état, la découpe, la partie de la carcasse, détermine fortement le marché de détail, même si les abattages non contrôlés sont courants.

Les choix des consommateurs restent dans tous les cas fortement dépendants de leur niveau de vie. Des différences, qui tiennent essentiellement à l'offre la plus courante faite sur les différents marchés, commencent toutefois à se dessiner entre la ville et la campagne. Les citadins consomment plus facilement du lait vendu sous emballage (en 1970-71, ce produit représentait 18,6% de la consommation totale de lait de l'ensemble des marocains, alors qu'en 1984-85 sa part dans la consommation était déjà passée à 63,7%) et plus volontiers de la viande de bœuf. Dans les campagnes, on continue à consommer essentiellement du petit lait (*iben*) et du beurre clarifié (*smen*) plutôt que du lait frais et à donner la première place à la viande d'agneau, de mouton et de chevreau.

Les perspectives d'un élevage apte à satisfaire une forte demande sont complexes

Si on l'envisage du point de vue de la croissance régulière des villes, la coexistence de deux clientèles aux exigences différentes peut être encourageante pour l'élevage "industriel". Mais ce secteur est-il capable de se reproduire et de s'élargir sans une aide publique ? A priori, on devrait répondre par l'affirmative. En effet, en principe, c'est au moment de son démarrage que chaque secteur a le plus bénéficié d'incitations financières. Or, dans les faits, les soutiens sont maintenus sous diverses formes, notamment la sauvegarde des troupeaux et des cultures sinistrés par la sécheresse. Dans le même ordre d'idées, les conditions que mettent les éleveurs à la permanence de leur activité confortent l'hypothèse que l'élevage hors sol ne peut se maintenir sans subventions que s'il est associé à d'autres activités, en particulier le commerce spéculatif du bétail. Ils souhaitent en effet voir les marchés extérieur et intérieur libéralisés, ce qui sous entendrait l'arrêt de la protection de la production nationale de viande par des taxes douanières très élevées, et son corollaire, la possibilité pour eux d'ajouter à un approvisionnement en intrants à des prix avantageux le jeu sur la production et l'importation selon la conjoncture.

Si l'état mène à bien sa décision d'arrêter ses subventions aux éleveurs tout en maintenant la protection des produits animaux, ce qui semble déjà difficile à réaliser, la question se pose différemment pour le lait et pour la viande.

Les programmes d'autosuffisance en lait devraient pouvoir être révisés structurellement

Les souches de toutes les espèces maghrébines ont une faible productivité laitière. Les plans de production sur place et les programmes d'importation d'animaux qui les sous tendent demandent peut être une révision en tenant compte du fait que les produits de cet élevage intensif ne trouvent de clientèle que dans les villes et que les petites vaches locales répandues à travers tout le pays arrivent à produire bon an mal an le litre et demi quotidien suffisant à la consommation familiale. La mission de santé animale des services publics devrait alors être renforcée dans le secteur du petit élevage familial et de sa production. Une telle politique permettrait de résoudre les coûts de mise en œuvre et de fonctionnement des élevages et les problèmes de surproduction locale, liés aux questions de prix des produits traités, de localisation des unités de traitement, d'accessibilité des lieux de résidence des ruraux, de double transport entre les lieux où le lait est produit et destiné à être consommé et ceux où il est emballé, etc.

L'élevage pastoral a sa place dans l'avenir de la production de viande

La production de viande est quant à elle traditionnelle dans les régions d'élevage pastoral. Or, tous les bilans faits récemment sur ce secteur sont pessimistes. Les résultats de toutes les actions expérimentées ont eu pour conséquence la prise de conscience que l'appréhension de l'irrégularité climatique doit être reconsidérée en admettant que : (i) la sécheresse est chronique dans les régions steppiques ; (ii) la rusticité est le gage de la survie des troupeaux et de la permanence de l'élevage dans les régions semi-arides et arides ; (iii) une des garanties de reconstitution des troupeaux après une période de sécheresse est la possession d'un troupeau suffisamment grand ; et (iv) à l'échelle d'une zone ou d'un pays, les déficits zootechniques et économiques de la production induits par une lourde sécheresse ne peuvent être évités à partir d'aménagements, mais doivent être prévenus par des apports d'aliments de l'extérieur des zones touchées. La question est donc, pour les économistes, celle du degré d'extensivité que peut admettre un éleveur. Naguère caractérisé par les études de base sur les incitations à l'élevage (Agroconcept, 1989) comme le plus rentable (avec un seuil d'intensification tolérable arrêté (Banque Mondiale, op. cit.) à l'apport d'un complément de 50% à l'alimentation), l'élevage pastoral est aujourd'hui remis en question par les actualisations (Agroconcept, 1999) qui mettent en évidence la faiblesse des marges qu'il dégage.

Mais si on envisage la question en termes de satisfaction des besoins et d'économie de moyens par rapport à la situation actuelle, La spéculation sur la disponibilité des pâturages est toujours intéressante. En effet, les pasteurs jouent sur la conjoncture, engraisant leurs animaux sur l'herbe chaque fois que le climat le permet et achetant des aliments concentrés chaque fois que les conditions du marché sont favorables ; avec les conséquences sur la baisse de rentabilité qui en découlent, mais aussi avec la sécurisation des campagnes et la stabilisation des effectifs qui en résulte. L'état a alors un rôle à jouer dans la régulation de la production et de son coût en n'abandonnant pas totalement l'octroi de subventions aux éleveurs. Le prix des aliments de complémentation et de compensation devrait être soutenu à des taux calculés en fonction de la pluviométrie de l'année.

Le marché des produits animaux demandent à être identifiés

Dans tous les cas, une des leçon des actions passées est qu'avant d'arrêter toute option, les services d'orientation ont à identifier les catégories et les qualités de viande (et dans une moindre mesure de produits laitiers) qui doivent être mises sur le marché et la place qu'elles y doivent respectivement y tenir. Entre les références culturelles et les constats sur les places commerciales, les responsables ne savent en effet que de façon imprécise dans quelle mesure les viandes des différentes espèces se concurrencent, ou si chacune est plus particulièrement consommée par une catégories de la population, ou si elles sont complémentaires au sein d'un même ménage selon un calendrier régulier.

Il serait ainsi possible de concevoir une gamme de produits pouvant satisfaire les exigences de tous les types de clientèle, du fait aussi bien de leurs goûts que de leur pouvoir d'achat en mesurant la quantité et la les critères de qualité à prévoir pour chacune ce qui permettrait en

particulier de ne pas surestimer la demande de produits valorisés commercialement dans un pays où le niveau de vie de la grande masse de la population est très bas.

Des mesures propres à diminuer les coûts et à augmenter la consommation

Pour affronter les multiples problèmes liés à la production animale, insuffisance de la consommation et malnutrition, manque de contrôle sanitaire des produits, crise chronique de l'élevage stabulé, irrégularité et incertitude de l'élevage pastoral, le soutien à l'élevage devrait ainsi donner la priorité aux produits de consommation de masse, à l'encadrement des systèmes orientés vers les transactions locales et régionales reposant dans leur majorité sur les petits ruminants, à la limitation du secteur des produits valorisés commercialement aux réseaux ayant la capacité de les gérer, à la réduction de la place des grandes unités d'engraissement de volaille et de bovins et d'élevage laitier qui, lourdement handicapées par l'antagonisme entre leurs coûts de production et la faiblesse du pouvoir d'achat général, sont fortement dépendantes des opérateurs de l'amont et de l'aval de la production, véritables bénéficiaires du secteur.

Cela serait possible :

(i) En mettant en œuvre un programme national d'éducation nutritionnelle, notamment dans les campagnes, où l'accent devrait être mis sur le passage de la consommation de petit lait et de beurre clarifié à celle du lait frais, possible aujourd'hui que la conservation nécessitée naguère par l'irrégularité saisonnière de l'approvisionnement n'est plus indispensable, et, comme nous l'avons vu plus haut.

(ii) Concentrant l'essentiel des interventions de l'état sur l'encadrement sanitaire des troupeaux et des marchés.

(iii) En révisant la politique des subventions non dans le sens de leur suppression totale mais en les réorientant des systèmes fortement dépendants du marché (y compris ceux qui ne reposent en principe que sur une garantie de bonne qualité des produits) vers la régularisation des systèmes associant le pâturage et la complémentation par une aide à l'achat d'aliments variable selon les conditions climatiques.

Conclusion

Au Maroc, un programme de soutien à la complémentarité entre pays naisseurs et engraisseurs-consommateurs impliquerait l'amélioration des races rustiques des montagnes et des zones steppique et saharienne, notoirement peu productives, notamment par sélection génétique. Ce système est particulièrement adapté à des pays limités, plateaux atlantiques intérieurs, Nord de l'Oriental, où sont reconnus des types de conformation haute et large. Mais les souches d'une grande partie des régions pastorales ne sont pas toutes conformées selon les normes qui en feraient des bêtes de boucherie urbaine suffisamment rémunératrices. Les régions comme le Haut Atlas aride, où les animaux sont particulièrement petits, seraient elles exclues de ce programme, ou alors faudrait-il y procéder à des croisements avec des races de plus haute stature ? Les éleveurs naisseurs devraient alors supporter des coûts de production grevés par l'exigence d'une alimentation plus abondante, ou vendre leurs animaux très jeunes, comme c'est déjà le cas pour les veaux issus de croisées de Hollstein. Les coûts financiers, économiques, sociaux et écologiques de cette option risquent ainsi d'être très élevés. Quel serait le risque de voir la consommation de protéines des régions naisseuses, déjà faible, diminuer du fait de l'élargissement du marché ? Quel critère de valorisation des produits micro-locaux aurait-il sa place dans ces régions ? Pour quelle clientèle ? Pendant combien de temps, face à la recherche de valoriser leurs produits d'autres régions et d'autres secteurs ? Donc à quel coût pour quel bénéfice ? Par ailleurs, quelle peut être la compatibilité entre l'offre d'une possibilité de valoriser un élevage pastoral et l'imposition d'une diminution du cheptel pour limiter le pâturage ?

Références

AAIPA (1999). *Les productions animales en chiffres*.

Banque Mondiale (1995). *Une stratégie pour le développement des parcours en zone aride et semi-aride*. Rapport principal : Msellati, L. ; Annexes sur le Maroc : Le Gall, M., sur l'Algérie :

Badrani, S., sur la Tunisie : Bruzon, Sarniguet et Makhlouf, A., Division des Ressources Naturelles et de l'Environnement, Département Maghreb et Iran, Bureau Régional Moyen Orient et Afrique du Nord.

Chiche, J. (1999). *L'élevage pastoral, historique, suivi, évaluation*. Cours international de pastoralisme, IAMM-IAV Hassan II.